

Rosny-sous-Bois, le 13 mars 2020

L'inspecteur de l'éducation nationale

à Mesdames et Messieurs les parents des
élèves
des écoles de Rosny-sous-Bois

Dans le contexte sanitaire actuel l'école de votre enfant est fermée à compter du lundi 16 mars 2020 par arrêté préfectoral.

L'équipe de l'école est entièrement mobilisée pour assurer la continuité pédagogique dans le cadre de la mission de service public d'éducation. Ainsi votre enfant est invité à effectuer le travail proposé, avec un certain degré d'autonomie, selon un programme défini par l'enseignant de façon à faciliter l'organisation et à soutenir la motivation.

C'est pourquoi je vous invite à créer un compte élève sur le service en ligne « Ma classe à la maison » du CNED en suivant le lien :

ecole.cned.fr

en utilisant une adresse de messagerie électronique valide sur laquelle vous sera immédiatement envoyé un message de confirmation de l'accès au service.

Outre ce service à distance, l'enseignant de la classe de votre enfant vous communiquera régulièrement les ressources appropriées au suivi de sa programmation pédagogique.

Autour du directeur d'école, l'ensemble des enseignants est habilité à organiser la communication et la transmission des ressources pédagogiques, y compris en vous les mettant à disposition à l'école.

Vous pouvez compter sur l'engagement de l'ensemble de l'institution pour garantir la continuité de la mission de service public d'éducation.

L'inspecteur de l'Éducation nationale



Pascal Mignot